



TEXTURES MODIFIÉES ET "MANGER-MAIN"



Public

Personnel de cuisine
D'EHPAD



Pré-requis

Aucun



Modalités

Présentiel



Durée

2 jours - 14 heures

DATES & LIEUX



A définir dans vos locaux

INTERVENANTS



Adrien MELENDEZ
Cuisinier

VALIDATION



Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

TARIFS



Nous consulter

PROGRAMME

APPORTS THEORIQUES VALORISER LES REPAS A TEXTURE MODIFIEE

- Règlementation, règles d'hygiène et apports nutritionnels nécessaires à la personne âgée
- Les différentes textures
- Trucs et astuces pratiques pour revisiter ses recettes, et réussir ses repas mixés et hachés
- Principes du Manger-Main, et adaptation des recettes
- Propositions de recettes en fonction des spécificités de l'établissement

MISE EN PRATIQUE EN CUISINE LES RECETTES SERONT DEFINIES EN AMONT

- Elaboration de quelques recettes en cuisine (entrées, plats et desserts) : travail sur la technique de fabrication et sur la présentation. Mixés de crudités riche en eau, de saucisson, de pâtes, de riz. Présentation des plats en multicouche, utilisation du fromage blanc, du jus de betteraves...

À noter : une liste des ingrédients nécessaire à l'élaboration des recettes sera communiquée en amont de la formation, et un entretien téléphonique sera organisé entre l'intervenant et le Chef de cuisine.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Proposer des préparations de « manger-main », et de textures modifiées, adaptées, équilibrées et appétentes, dans le cadre d'une prise en charge nutritionnelle des personnes âgées dans les établissements

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les exigences réglementaires et hygiéniques du manger-main et des textures modifiées
- Réfléchir sur des recettes adaptées aux apports nutritionnels nécessaires aux résidents, à leurs pathologies, et valoriser leurs présentations
- Elaborer des recettes de textures modifiées et de « manger main »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance : Apports d'éléments théoriques, échanges autour des pratiques, travail en cuisine, mise en situation professionnelle au cours du second jour de formation

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap